

# Qualité de Vie au Travail



TRIBUNE D'AVRIL 2020

Avant même l'apparition et le développement de la crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement, **les conditions de travail ne cessaient de se dégrader à la Caisse des dépôts.**

## **Votre espace de travail s'est rétréci en 2019**

Grâce à l'obtention de nouveaux mandats et le développement de nouvelles activités, l'effectif de la Caisse des dépôts s'est accru en 2019. Ce qui, à priori, paraît être une bonne nouvelle est en réalité moins intéressant lorsqu'il s'agit de « densifier » les espaces disponibles. Plus de personnes dans le même espace signifie moins de place pour chacun.

Un autre effet de bord indésirable de la « densification » est la prolifération d'« open-space » y compris sur des activités qui non seulement ne le nécessitent pas, mais pour lesquelles cela est préjudiciable.

## **Votre êtes en risque sur votre activité**

A l'occasion des multiples réorganisations, votre activité s'est transformée, ou à été découpée vous mettant dans une situation de choix compliquée. Certains d'entre vous cumulent les activités qui étaient précédemment sur deux postes ou au contraire, vous devez rédiger votre propre fiche de poste dans un cadre contraint. Vous perdez un ou plusieurs niveaux hiérarchiques. Votre stress augmente.

## **Votre rémunération peut régresser en valeur absolue et en pouvoir d'achat du fait de l'inflation**

- Gel de la valeur du point,
- Baisse arbitraire du taux d'atteinte des objectifs de ma PVO
- Augmentation des cotisations
- Intéressement quasi-identique

**Si je n'ai pas de points et de hausse de leur valeur, ma rémunération nette baisse !!!**

**Lors du début du Confinement, la pétition intersyndicale avait déjà récolté plus de 2500 signatures** demandant un complément d'intéressement de 500 € pour tous, en plus de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) pour ceux ayant une rémunération inférieure à trois fois le SMIC.

# Qualité de (sur) Vie en TOD ?



TRIBUNE D'AVRIL 2020

Maintenant que nous sommes tous en confinement, nous avons reçu un message d'encouragement de notre Directeur Général pour se féliciter du dévouement des personnels afin de maintenir les activités de la Caisse des Dépôts.

En effet, plus de 80% des personnels sont en TOD avec de fortes disparités (entre 56 % et 98 % selon les Directions). En Ile de France, région la plus touchée, nous sommes proches de 95 %.

En plus de leurs activités professionnelles, certains ont à gérer :

- Des enfants en bas âge ou scolarisés
- Des parents parfois isolés ou nécessitant des soins particuliers
- Un lien familial ou social à maintenir et entretenir

**Les cadres et les encadrants ont également continué à organiser leurs activités et celles des personnes qu'ils encadrent avec toutes ces problématiques supplémentaires.**

Alors même que les résultats 2019 de la CDC vont être dévoilés, il ne fait aucun doute que ceux-ci seront très positifs. La Direction a certes décidé de maintenir les rémunérations sans recourir au chômage partiel mais n'a pas encore appliqué les directives de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril qui lui permet de faire un geste immédiat et significatif envers les personnels qui travaillent à distance pour les « Entreprises » qui le peuvent : jusqu'à 2000 € défiscalisés !!!

Il faudrait donc attendre 2021 pour obtenir une reconnaissance financière sur les résultats de 2019 et l'investissement réalisé en 2020 avec une année 2020 qui sera en net retrait par rapport à 2019.

**Les cadres et les encadrants méritent aussi une attention financière particulière en remerciement et pour reconnaître enfin leur investissement dans la réussite des missions de la Caisse des Dépôts dont le Directeur Général peut se féliciter.**

 Notre site syndical internet <https://cdc.cfe-cgc.fr/>

 Téléchargez notre application Web : *L'Indispensable*

